

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL**

Boischatel, le 4 mai 2015.

Procès-verbal de la session régulière du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 4^{ième} jour du mois de mai 2015, 20h à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Yves Germain, mesdames les conseillères Natasha Desbiens et Martine Giroux, messieurs les conseillers Michel Cauchon, André Paré, Vincent Guillot et Benoit Bouchard. Le directeur général et le greffier-trésorier adjoint sont également présents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 7 avril 2015.
4. Adoption du paiement des dépenses du mois d'avril 2015.
5. Période de questions :
 - 5.1 Membres du Conseil.
 - 5.2 Public.

ADMINISTRATION :

6. Modification au règlement #2015-989.
7. Autorisation d'appel d'offres – Parc Péridot.
8. Adoption du règlement #2015-985 ayant pour objet de rendre publique le prolongement de la rue du Bataillon (Lot 4 993 572).
9. Dépôt de la journée d'enregistrement – Règlement #2015-989.
10. Dépôt de la journée d'enregistrement – Règlement #2015-990.
11. Achat d'un cabanon – Domaine de la Rivière.
12. Programmation TECQ 2014-2018.
13. Demande d'aide financière (PIQM) – Garage municipal.
14. Engagement de crédit – Commission scolaire des Premières-Seigneuries.
15. Demande d'aide financière (FCCQ) - Côte de l'Église.

TRAVAUX PUBLICS :

16. Autorisation d'appel d'offres – Plans, devis et surveillance Côte de l'Église.
17. Autorisation de dépenses – Fertilisation et aération des terrains municipaux.
18. Acceptation de soumissions – Fourniture et livraison de granulats concassés.
19. Avis de motion – Modification du règlement #2013-950.

URBANISME :

20. Achat d'équipement.
21. Permis d'agrandissement – 23, rue du Régiment.
22. Permis de construction – bâtiment accessoire – 5881, avenue Royale.
23. Permis de rénovation – 64, rue Bédard.
24. Avis de motion – Modification du règlement de zonage #2014-976.
25. Embauche d'un étudiant en urbanisme.
26. Mandat au procureur – Propriété 5430, 5432, 5434 avenue Royale.
27. Autorisation de dépenses - Propriété 5334, avenue Royale.

INCENDIE:

28. Nomination du personnel de prévention en matière de sécurité incendie.
29. Embauche d'un pompier.
30. Avis de motion – Modification au règlement #2002-725 concernant la protection et la sécurité contre l'incendie.

LOISIRS :

31. Demande de gratuité pour l'utilisation du Centre Sportif – ACAMV.
32. Demande pour l'utilisation du Centre Sportif – CPE.
33. Inscriptions baseball.
34. Demande de projets culturels sur la Côte-de-Beaupré.

DIVERS:

35. Période des questions.
 - 35.1 Membres du Conseil
 - 35.2 Public
36. Levée/Ajournement.

Résolution # 2015-120 «Adoption de l'ordre du jour»

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.

Résolution # 2015-121 «Adoption des procès-verbaux»

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 7 avril 2015 tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.

Résolution # 2015-122 «Adoption du paiement des dépenses du mois d'avril»

Il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses pour le mois d'avril 2015, telles que présentées au Conseil. Le greffier-trésorier adjoint confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur:

- Passage pour piétons
- Salle communautaire

De la part de l'assistance :

- Salle du conseil
- Garage municipal
- Rue Dugal – Problématique
- Intersection avenue Royale/Côte de l'Église
- Terrain – Secteur Trudelle
- Afficheur électrique

ADMINISTRATION

Résolution #2015-123 «Modification au règlement #2015-989»

Considérant qu'il y a lieu de modifier le règlement 2015-989 :

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement:

- **QUE** l'article 1 du règlement #2015-989 soit remplacé par le suivant :

ARTICLE 1 :

Le Conseil est autorisé à acquérir pour les fins du présent règlement, de gré à gré ou par expropriation, une partie du lot 5 300 163 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmorency (parcelle "B"), telle qu'elle apparaît à la description technique de M. Benoît Hottote, arpenteur-géomètre, en date du 9 mars 2015, numéro de minutes 1142, jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante comme annexe «2». Cette acquisition inclut les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée préparée par le greffier-trésorier adjoint, en date du 7 avril 2015, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe «1».

- **QUE** l'annexe «2» soit ajoutée au règlement pour en faire partie intégrante.

Résolution #2015-124 «Autorisation d'appel d'offres pour un module de jeux– Parc Péridot»

Considérant la volonté du Conseil municipal de se doter d'un nouveau parc sur la rue du Péridot;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Bouchard et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint de procéder à un appel d'offres sur invitation pour l'achat d'équipements pour ce nouveau parc.

RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-985

Ayant pour objet de rendre publique le prolongement de la rue du Bataillon (Lot 4 993 572).

Attendu qu'avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance régulière du Conseil municipal tenue le 12 janvier 2015 par monsieur le conseiller Michel Cauchon;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller André Paré et résolu unanimement qu'un règlement portant le numéro 2015-985 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement comme suit :

ARTICLE 1 : Le Conseil décrète l'ouverture du prolongement de la rue du Bataillon (lot # 4 993 572) le tout tel que décrit à l'acte notarié préparé par Me Marc-Alexandre Gadbois, notaire, portant ses minutes 1071.

ARTICLE 2 : Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Résolution # 2015-125 «Adoption du règlement #2015-985»

Il est proposé par monsieur le conseiller André Paré et résolu unanimement d'adopter le règlement #2015-985 ayant pour objet de rendre publique le prolongement de la rue du Bataillon (Lot 4 993 572).

Les membres du Conseil municipal prennent acte de dépôt de la journée d'enregistrement du règlement #2015-989 décrétant une dépense de 363 000\$ et un emprunt de 363 000\$ pour l'achat d'un terrain.

Les membres du Conseil municipal prennent acte de dépôt de la journée d'enregistrement du règlement #2015-990 décrétant un emprunt de 1 532 000\$ pour le paiement d'honoraires professionnels (établissement de plans, devis et surveillance des travaux).

Résolution #2015-126 «Achat d'un cabanon pour le Domaine de la Rivière»

Considérant que dans le cadre des travaux d'agrandissement du Domaine de la Rivière, il est nécessaire de remplacer le cabanon;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à procéder à l'achat d'un cabanon auprès de la compagnie Cabanon Concept pour un montant n'excédant pas 10 995\$ plus les taxes.

Résolution #2015-127 « Programmation TECQ 2014-2018 »

Considérant que la municipalité de Boischatel a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

Considérant que la municipalité de Boischatel doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

Considérant que la municipalité de Boischatel désire utiliser la contribution pour la construction d'une prise d'eau potable et d'un système d'adduction

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement que:

- La municipalité de Boischatel s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité de Boischatel s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité de Boischatel approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux soit la construction d'une prise d'eau potable et d'un système d'adduction et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité de Boischatel s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28\$ par habitant par année, soit un total de 140\$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- La municipalité de Boischatel s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Résolution #2015-128 « Demande d'aide financière (PIQM) - Garage municipal »

Considérant que le garage municipal n'est plus adapté aux besoins actuels de la Municipalité et est arrivé à sa fin de vie utile ;

Considérant que la municipalité de Boischatel désire obtenir une aide financière afin d'effectuer les travaux de reconstruction du garage municipal ;

Considérant que la municipalité de Boischatel a pris connaissance du Guide du sous-volet 5.1 - Projets d'infrastructure à vocation municipale et communautaire;

Considérant que la municipalité de Boischatel doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir une aide financière gouvernementale ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller André Paré et résolu unanimement que :

- la municipalité de Boischatel autorise la greffière-trésorière et directrice générale adjointe à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-municipalités (PIQM) volet 5 pour la construction d'un nouveau garage municipal ;
- la municipalité de Boischatel s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité de Boischatel s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

Résolution #2015-129 « Engagement de crédit – Commission scolaire des Premières-Seigneuries »

Considérant que la municipalité de Boischatel désire avoir un gymnase dans l'école de Boischatel, pavillon Boréal;

Considérant que la municipalité de Boischatel doit contribuer à la construction du gymnase afin que la Commission scolaire des Premières-Seigneuries puisse l'inclure aux plans;

Considérant la convention à intervenir entre la Municipalité et la Commission scolaire des Premières-Seigneuries;

Considérant que la partie assumée par la municipalité de Boischatel est de 500 000\$ sur une période de 10 ans;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement que la municipalité de Boischatel approuve l'engagement de crédit d'un montant total de 500 000\$ réparti sur 10 ans selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante sous l'annexe « A ».

Il est également résolu que la Municipalité demande au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire d'autoriser le maire et le directeur général de la municipalité de Boischatel à signer la convention le tout sous réserve de l'autorisation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ainsi engager le crédit de la Municipalité.

Résolution #2015-130 « Demande d'aide financière - Côte de l'Église »

Considérant que la Côte de l'Église est l'accès principal de la municipalité de Boischatel ;

Considérant que la Côte de l'Église est la priorité numéro un dans le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites de la Municipalité (plan à être approuvé par le MAMOT) ;

Considérant que la municipalité de Boischatel désire obtenir une aide financière afin d'effectuer les travaux de réfection de la Côte de l'Église ;

Considérant que la municipalité de Boischatel désire faire une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Fonds Chantiers Canada-Québec;

Considérant que la municipalité de Boischatel doit respecter les modalités du Programme qui s'appliquent à elle pour recevoir une aide financière gouvernementale ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement que :

- la municipalité de Boischatel autorise la greffière-trésorière et directrice générale adjointe à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Fonds Chantiers Canada-Québec pour la réfection complète de la Côte de l'Église ;
- la municipalité de Boischatel s'engage à respecter les modalités du Programme qui s'appliquent à elle;
- la municipalité de Boischatel s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus du projet.

TRAVAUX PUBLICS

Résolution #2015-131 «Autorisation d'appel d'offres – Plans, devis et surveillance - Côte de l'Église»

Considérant que des plans, devis et surveillance sont nécessaires pour la réfection de la Côte de l'Église;

Considérant qu'un appel d'offres public est nécessaire;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à procéder à un appel d'offres public pour les plans, devis et surveillance pour la réfection de la Côte de l'Église.

Résolution # 2015-132 «Autorisation de dépenses – Fertilisation et aération des terrains municipaux»

Considérant qu'il est nécessaire d'avoir un programme d'entretien saisonnier de la pelouse sur les différents terrains municipaux;

Considérant la recommandation du directeur du Service des Travaux publics;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement d'accepter l'offre reçue de Éco Verdure en date du 8 avril 2015 au montant de 10 583,10\$ plus les taxes, tel que présenté par le directeur du Service des Travaux publics.

Résolution #2015-133 «Acceptation de soumissions – Fourniture et livraison de granulats concassés»

Considérant que des soumissions sur invitation ont été demandées pour la fourniture et la livraison de granulats concassés;

Considérant que deux (2) soumissions ont été reçues;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller André Paré et résolu unanimement d'accepter la soumission du plus bas soumissionnaire à Carrières Québec Inc. pour un montant de 42 710,91\$ taxes incluses.

Résolution #2015-134 «Avis de motion - Modification du règlement #2013-950»

Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Vincent Guillot qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance subséquente, le règlement #2015-991 ayant pour objet de modifier le règlement #2013-950 sur les branchements privés d'eau potable et d'égout et certaines dispositions particulières en plomberie.

URBANISME

Résolution #2015-135 «Achat d'équipements»

Considérant qu'il est nécessaire de remplacer le panneau d'affichage au bout de la rue Notre-Dame sur la rue des Dunes;

Considérant que cet équipement avait été prévu lors des prévisions budgétaires 2015;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint à faire l'achat de ce panneau au coût de 3 500\$ plus les taxes applicables. Cette somme sera prise à même le fonds de roulement dès le 1^{er} janvier 2016 pour une période de trois (3) ans.

Résolution #2015-136 «Permis d'agrandissement du 23, rue du Régiment»

Considérant la demande de permis d'agrandissement du 23, rue du Régiment;

Considérant le règlement #2014-979 relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme demande, dans sa recommandation, certaines modifications au plan proposé aux fins de respecté les exigences du P.I.I.A en vigueur;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'accepter le plan d'agrandissement avec les modifications demandées par le Comité consultatif d'urbanisme.

Résolution #2015-137 «Permis pour construction d'un bâtiment accessoire – 5881, avenue Royale»

Considérant la demande de permis pour la construction d'un bâtiment accessoire au 5881, avenue Royale;

Considérant le règlement #2014-979 relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale – Avenue Royale;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet que la demande respecte le P.I.I.A. en vigueur;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'accepter le projet de construction du bâtiment accessoire du 5881, avenue Royale, tel que soumis.

Résolution #2015-138 «Permis pour la rénovation du 64, rue Bédard »

Considérant la demande de permis pour la rénovation du 64, rue Bédard;

Considérant le règlement #2014-979 relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale – Avenue Royale;

Considérant la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme à l'effet que la demande respecte le P.I.I.A. en vigueur;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'accepter les travaux de rénovation du 64, rue Bédard, tel que soumis.

Résolution #2015-139 «Avis de motion - Modification du règlement de zonage #2014-976»

Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Michel Cauchon qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance subséquente, le règlement #2015-992 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage #2014-976 aux fins de permettre les constructions principales à toit plat dans les zones H1-038, H1-039, H2-040, H2-041, H2-042.

Résolution #2015-140 « Embauche d'un étudiant en urbanisme »

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'embauche d'un étudiant pour le Service de l'urbanisme;

Considérant la recommandation du directeur du Service de l'urbanisme ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement de procéder à l'embauche de Maryse Gaudreault pour une période de 14 semaines du 25 mai au 24 août 2015.

Résolution #2015-141 «Mandat Lavery de Billy – Expertise – Propriété – 5430, 5432 et 5434 avenue Royale»

Considérant qu'au cours des dernières années, le service de l'urbanisme a été sollicité à plusieurs reprises pour intervenir concernant l'entretien du terrain et de la résidence du 5430, 5432 et 5434 avenue Royale;

Considérant que l'état du bâtiment contrevient au Règlement concernant l'occupation et l'entretien des bâtiments ;

Considérant la présence de nuisances sur le terrain qui contreviennent au Règlement sur les nuisances relatives à l'entretien des terrains et au domaine public ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Bouchard et résolu unanimement de mandater la firme Lavery, de Billy afin de transmettre une mise en demeure et à entreprendre les procédures judiciaires nécessaires aux fins de faire cesser les contraventions et nuisances sur la propriété du 5430, 5432 et 5434 avenue Royale à Boischatel.

Résolution #2015-142 «Autorisation de dépenses - Propriété 5334, avenue Royale»

Considérant la résolution #2015-84 du 9 mars 2015;

Considérant que la Municipalité devra gérer les travaux de rénovation;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'autoriser le greffier-trésorier adjoint, Daniel Boudreault, ou en son absence, le directeur général, Carl Michaud, à donner les mandats nécessaires pour la réalisation des travaux.

INCENDIE:

Résolution #2015-143 « Nomination du personnel de prévention en matière de sécurité incendie »

Considérant qu'il est nécessaire de désigner les personnes autorisées à faire de la prévention sur le territoire de la municipalité de Boischatel;

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Bouchard et résolu unanimement que la municipalité de Boischatel désigne les personnes suivantes : Jean Vézina, Jean-François Grenier, Frédéric Garneau, Jean-Michel Corriveau afin qu'elles puissent appliquer la réglementation en vigueur en matière de prévention incendie, à la demande du directeur du Service de sécurité incendie.

Résolution #2015-144 « Embauche d'un pompier»

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à l'embauche d'un pompier pour le Service de sécurité incendie;

Considérant la recommandation du directeur du Service de la sécurité incendie;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Bouchard et résolu unanimement de procéder à l'embauche de Monique Marier comme pompier au sein du Service de sécurité incendie de Boischatel-L'Ange-Gardien.

Résolution # 2015-145 «Avis de motion - Modification du règlement #2002-725 concernant la protection et la sécurité contre l'incendie»

Avis de motion est, par les présentes, donné par monsieur le conseiller Benoit Bouchard qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance subséquente, le règlement #2015-... ayant pour objet de modifier le règlement #2002-725 concernant la protection et la sécurité contre l'incendie.

LOISIRS :

Résolution # 2015-146 «Demande de gratuité pour l'utilisation du Centre Sportif - ACAMV»

Considérant que l'Association culturelle et artistique de la Maison Vézina (ACAMV) tiendra les 30 et 31 mai prochains l'édition 2015 du Symposium de peinture de Boischatel;

Considérant la demande formulée le 15 avril dernier par la présidente du comité organisateur du symposium;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller André Paré et résolu unanimement d'autoriser la gratuité pour l'utilisation du Centre sportif les 30 et 31 mai 2015 selon l'horaire spécifié dans la demande du 15 avril dernier.

Résolution # 2015-147 «Demande pour l'utilisation du Centre Sportif - CPE»

Considérant que le CPE L'Enchanté est un collaborateur de la municipalité de Boischatel;

Considérant que le mode de vie physiquement actif est priorisé à la municipalité de Boischatel et au CPE L'Enchanté;

Considérant que le CPE L'Enchanté bénéficie d'un tarif réduit pour l'utilisation des installations du Centre sportif de Boischatel;

Considérant que les responsables de garde en milieu familial sont des travailleuses autonomes et qu'elles sont reconnues par le CPE L'Enchanté;

Considérant que seulement les services de garde en milieu familial de Boischatel pourront utiliser le Centre sportif;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Natasha Desbiens et résolu unanimement que les responsables de garde en milieu familial résidant à Boischatel et reconnus par le CPE puissent se prévaloir, au même titre que le CPE L'Enchanté, du même tarif pour l'utilisation des installations du Centre sportif de Boischatel.

Résolution # 2015-148 «Inscriptions baseball»

Considérant que Boischatel ne dispose plus d'un terrain de baseball depuis la construction de l'école Boréal;

Considérant que le Conseil désire aider financièrement les jeunes de Boischatel devant s'inscrire au baseball à Beauport;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Benoit Bouchard et résolu unanimement d'autoriser le remboursement de 50% du coût de la différence entre le tarif non-résident et celui d'un résident pour l'activité de baseball mineur.

Résolution #2015-149 «Demande de projets culturels sur la Côte-de-Beaupré»

Considérant l'entente de développement culturel de la MRC de la Côte-de-Beaupré;

Considérant que l'appel de projets encourage et soutient les initiatives et la médiation culturelles de la région;

Considérant que la municipalité de Boischatel désire présenter une demande de subvention pour le projet spectacles d'été au IGA;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'autoriser madame Louise Gaboury, coordonnatrice à la programmation et à la vie communautaire, à présenter une demande de subvention et à signer tous les documents relatifs au Fonds Patrimoine et Culture.

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Terrain et maison SEPAQ
- Travaux pour la prise d'eau

Les questions de la part de l'assistance ont porté sur:

- Endettement de la ville
- Prise d'eau – Environnement
- Axe nord-sud
- Terrain garage municipal
- Honoraires professionnels
- Garage municipal
- Travaux pour la prise d'eau

Résolution #2015-150 «Levée de l'assemblée»

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 21h57.

ASSISTANCE : 9 personnes

Yves Germain
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint